



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN
CHARGE DE LA FORMATION TECHNIQUE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Cité Ministérielle-Bâtiment F
Quartier Ahouantéko, 12ème Arrondissement
Adresse postale : 01 BP 348 Cotonou
Téléphone : +229 01 21 32 88 63
contact.mesrs@gouv.bj
www.enseignementsuperieur.gouv.bj

N° 1028 MESRS/DC/SGM/DGES/DIAU/DEC/SAFM/SIS/SIEL/SD/SA

Cotonou, le 31 juillet 2026

COMMUNIQUE RADIO

LA MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN CHARGE DE LA FORMATION TECHNIQUE COMMUNIQUE :

Il est porté à l'attention des titulaires du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, obtenu en 2026 avec au moins la mention « assez-bien », de nationalité béninoise, âgés de 21 ans au plus au 31 décembre de l'année d'obtention du diplôme, qu'il sera procédé au recrutement sur concours afin d'entrer en 1^{ère} année des Ecoles ou Instituts des Universités publiques du Bénin (INMeS, IFSIO, ENSPD, ENSTIC, ENEAM, INSPEI, INJEPS, IUEP-MA de Djougou, ENS de Porto-Novo, ENS de Natitingou et ENSET). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au lundi 17 août 2026 à 17 heures précises.

NB : les personnes handicapées bénéficieront d'une majoration de cinq ans sur la tranche d'âge requise et d'un quart de la durée de composition de chaque épreuve.

Les dates de déroulement desdits concours sont respectivement :

- Jeudi 10 septembre 2026 : INMeS, IFSIO, ENSPD, ENSTIC, ENEAM, INSPEI, INJEPS et IUEP-MA de Djougou
- Vendredi 11 septembre 2026 : ENS de Natitingou, ENS de Porto-Novo et ENSET de Lokossa.

VILLES ET CENTRES DE COMPOSITION :

- Cotonou : CEG Gbégamey, Collège Catholique Notre Dame des Apôtres, CEG Kouhounou-Védoko, CEG Sainte Rita, CEG les Pylônes, CEG Le Lac, CEG Houéyiho, CEG Océan ou Collège Catholique Père Aupiais de Cotonou.
- Abomey : Lycée Houffon, CEG1 d'Abomey, Lycée Houégbadja ou CPEG Jeanne d'Arc
- Parakou : Lycée Mathieu Bouké, CEG Titirou, CEG Hubert Maga ou CEG Banikanni
- Lokossa : CEG1 Lokossa, CEG2 Lokossa ou CEG3 Lokossa
- Natitingou : CEG1 Natitingou, CEG2 Natitingou ou Lycée des Jeunes Filles de Natitingou
- Porto-Novo : Lycée Béhanzin, CEG Djassin, Collège Catholique Notre Dame de Lourde ou Lycée Toffa 1^{er}

LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS :

Les dossiers physiques sont à déposer après l'inscription en ligne sur la plateforme www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj dans les centres suivants :

- | | |
|--------------------|-------------------|
| - ENS Natitingou ; | - INSPEI Abomey ; |
| - IFSIO Parakou ; | - INMeS Cotonou ; |
| - ENSET Lokossa ; | - ENS Porto-Novo. |

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à la Direction des Examens et Concours du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique en charge de la Formation Technique (DEC/MESRS), à la Direction des Bourses et Aides Universitaires (DBAU), à la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) et aux Directions des Ecoles ou Instituts concernés.



Pour le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique en charge de la Formation Technique et P.O,

Rogation Makpéhou TOSSOU

Directeur de Cabinet

I - CONDITIONS D'ACCES :

Les candidats désireux de participer à ces concours doivent remplir les conditions ci-après :

- être de nationalité béninoise ;
- être âgé de 21 ans au plus au 31 décembre de l'année d'obtention du baccalauréat ou du diplôme équivalent ;
- être titulaire du Baccalauréat ou d'un diplôme équivalent à la session 2026 avec au moins la mention « assez-bien » ;
- les personnes handicapées bénéficieront d'une majoration de cinq ans sur la tranche d'âge requise.

II - DOSSIERS DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :

- une (01) fiche de préinscription à imprimer après avoir postulé à l'un (01) des concours sur le site www.concours.enseignementsuperieur.gouv.bj ;
- une (01) fiche d'inscription à retirer au lieu de dépôt des dossiers ;
- un (01) récépissé de cinq mille (5000) francs C'FA de frais d'étude de dossiers à verser au Trésor Public dans le compte N°BJ 6600 1001 0000 0010 1567 71 au profit de la DEC/MESRS ;
- un certificat médical précisant le type de handicap pour les personnes handicapées ; il doit être délivré par un médecin spécialiste du domaine du handicap concerné et exerçant dans une formation sanitaire de référence de l'Etat.

III - LIEUX DE DEPOT DES DOSSIERS :

- ENS Natitingou ;
- IFSIO Parakou ;
- ENSET Lokossa ;
- INSPEI Abomey ;
- INMeS Cotonou ;
- ENS Porto-Novo.

La date limite de dépôt des dossiers de candidature est impérativement fixée au lundi 17 août 2026 à 17 heures précises.

W *T*

F

de

de

S

sur 8